

# BOURSE AUX PROJETS JEUNES

« Avoir des projets c'est bien,  
pouvoir les réaliser c'est mieux ! »

**Pour aider les jeunes de 12/25 ans, la Ville de Marolles-en-Brie propose une aide financière et un accompagnement dans le montage du projet.**



## Étape 1 : avoir la bonne idée !

Cette étape-là ne dépend que de vous ! La commune se propose de vous aider dans la réalisation de vos projets en privilégiant ceux qui développent l'autonomie (formation, emploi, transport...) et qui favorisent la citoyenneté (projets solidaires, collectifs, humanitaires ...).



## Étape 2 : élaborer le projet !

L'équipe de la Maison des Jeunes vous accompagnera dans cette étape. Un accompagnement méthodologique est proposé aux jeunes pour chaque projet soumis : aide à l'organisation, à la recherche de partenaires, relais vers d'autres professionnels en fonction de la thématique choisie ...



## Étape 3 : déposer le dossier

Votre dossier doit être remis au service Jeunesse avant d'être transmis au jury, accompagné du règlement signé du dispositif « Bourse aux projets Jeunes ». Il devra expliciter la motivation du candidat, la nature du projet, la contrepartie envisagée (travail d'intérêt général pour le compte de la commune ou d'une association locale), la situation socio-familiale, les freins de financements rencon-

trés, l'originalité et l'intérêt du projet, ainsi que les buts poursuivis.

Si votre projet n'est pas retenu, les animateurs vous orienteront vers les bons interlocuteurs en fonction de vos besoins.

## Étape 4 : rencontrer le jury



Composé d'élus délégués à la Jeunesse et au CCAS, d'un titulaire au Comité d'Administration du CCAS, du responsable du service Jeunesse et de l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes, le jury a pour mission de sélectionner les dossiers.

Deux sessions sont organisées dans l'année afin de permettre aux candidats de présenter leurs projets.

À l'issue du projet, vous réaliserez un bilan afin de partager votre expérience via des photos, des vidéos ou encore des interventions orales auprès d'autres jeunes.

**Maison des Jeunes :** [maisondesjeunes@marollesenbrie.fr](mailto:maisondesjeunes@marollesenbrie.fr)  
Tél : 01 45 99 02 89 – 07 77 72 41 34

